

**APPEL À PUBLICATION POUR LE N°54/1 (JUIN 2019) DE LA
REVUE *LE LANGAGE ET L'HOMME*
ISSN : 0458-7251**

**La terminologie et l'enseignement du français de spécialité, du
français langue professionnelle ou sur objectifs spécifiques**

*Dirigé par Rachele Raus (Université de Turin) et par Nicolas Frøeliger (Université
Paris Diderot)*

Parce que la place des langues, de la technologie et des outils intellectuels et concrets permettant de les mettre en œuvre dans un monde en plein bouleversement sont en rapide évolution, on assiste depuis quelques années à des rapprochements entre les disciplines qui ont à traiter de ces différents domaines. On le constate par exemple entre traduction et enseignement des langues. On l'observe également avec la linguistique de corpus. On en voit une illustration éclatante dans le vaste domaine couvert par ce que l'on appelle désormais les *humanités numériques*.

S'il existe de nombreuses publications sur l'enseignement des langues de spécialité, il en existe beaucoup moins sur ce que peut apporter la terminologie à l'enseignement de ces langues (voir, par exemple, Resche 1996 ; Rossi 2007 ; Vecchi 2008), et notamment du français (langue maternelle, seconde ou étrangère). Rares, en effet, sont les recherches qui concernent justement la manière dont la terminologie peut devenir la clé d'accès privilégiée pour apprendre le français de spécialité, aussi bien que le français langue professionnelle (FLP) ou le français sur objectifs spécifiques (FOS). Et pourtant, dans l'enseignement de la langue plus généralement, il est de plus en plus question de l'opportunité qu'une approche lexicale offre pour la construction des compétences lexicales lors de l'apprentissage (Reboul-Touré 2003, Nonnon 2012).

La terminologie a au demeurant connu récemment un développement important, grâce, entre autres, à l'intégration des bases de données terminologiques dans les logiciels de TAO et, par conséquent, à son rapprochement du domaine de la traduction, domaine qui, par contre, est resté toujours fort proche de l'enseignement des langues étrangères. Qui plus est, la « convergence récente entre études terminologiques et phraséologiques » (Frøeliger 2013 : 107) permet de repenser les recherches en terminologie dans une optique de « phraséodidactique » (Maribel 2015) du français langue de spécialité. Sans oublier qu'en terminologie, les relations conceptuelles permettent de structurer la compréhension d'un domaine et, par conséquent, de mieux l'appréhender et de s'appropriier la langue de spécialité qui en est l'expression (Lerat 1997).

Ce numéro de la revue *Le Langage et l'Homme* entend justement donner des exemples et/ou réfléchir, au plan théorique, sur les possibilités multiples que l'approche terminologique ouvre dans l'apprentissage du français langue de spécialité, aussi bien que du français langue professionnelle ou sur objectifs spécifiques. Et nous rappellerons que le français est ici à considérer comme langue maternelle, seconde ou étrangère.

Sans vouloir limiter les réflexions possibles, les contributions pourront porter sur :

- 1) les relations conceptuelles des termes en lien avec la didactique du français de spécialité ;
- 2) l'approche comparée en terminologie dans l'acquisition du FLP/FOS et du français de spécialité ;
- 3) l'approche socioterminologique dans une perspective d'apprentissage du français langue de spécialité par la dimension discursive (Raus 2013) ou pragmatique ;
- 4) la terminologie et la phraséologie dans une perspective de « phraséodidactique » (Maribel 2015) du FLP/FOS et du français langue de spécialité ;

- 5) les enjeux et les défis de l'enseignement diachronique des termes en didactique du français langue de spécialité (cf. Celotti, Musacchio 2004) ;
- 6) les relations entre, d'une part, les logiciels de TAO et les bases de données terminologiques et, d'autre part, l'enseignement du français de spécialité ;
- ...

Quelques repères bibliographiques

- Celotti Nadine, Musacchio Maria Teresa (2004), « Un regard diachronique en didactique des langues de spécialité ». *ELA*, 135, 263-270.
- Frøeliger Nicolas (2013), *Les Noces de l'analogique et du numérique. De la traduction pragmatique*. Paris, Les Belles Lettres.
- Lerat Pierre (1997), « Approches linguistiques des langues spécialisées ». *ASP*, 15-18. URL : <https://journals.openedition.org/asp/2926>
- Maribel Gonzales (éd.) (2015), *Outils et méthode d'apprentissage en phraséodidactique*. Louvain-la-Neuve, EME éditions.
- Nonnon Élisabeth (2012), « La didactique du français et l'enseignement du vocabulaire dans vingt ans de revues de didactique du français langue première », *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, 46, 33-72.
- Raus Rachele (2013), *La terminologie multilingue*. Bruxelles, De Boeck.
- Reboul-Touré Sandrine (2003), « L'enseignement du lexique au collège ». *Le français aujourd'hui*, 41, 123-128.
- Resche Catherine (1996), « La terminologie comparée au service de l'enseignement en langue de spécialité en 3^e cycle DEA Monnaie-Finance-Banque ». *ASP*, 11-14. URL : <https://journals.openedition.org/asp/3501>
- Rossi Micaela (2007), « Didactique des langues de spécialité au niveau universitaire : l'apport de la terminologie », *Synergies Italie*, 3, 46-56.
- Vecchi Dardo de (2008), « Place de la terminologie dans l'enseignement des langues spécialisées dans une école de management ». In Olivier Bertrand, Isabelle Schaffner, *Le français de spécialité. Enjeux culturels et linguistiques*. Paris, Éditions de l'École Polytechnique, 237-249.

Les auteurs enverront leur article en langue française (selon les recommandations ci-jointes) aux adresses électroniques suivantes :
rachele.raus@unito.it, LLH@outlook.be

Calendrier de publication

- *début novembre 2018* : réception des textes des contributions.
- *mi-novembre* : envoi au Comité scientifique pour évaluation.
- *début janvier 2019* : réception de l'avis du Comité scientifique et envoi des décisions aux auteurs.
- *début mars* : date ultime pour le remaniement et la mise en forme des textes.
- *début avril* : envoi de la première épreuve aux auteurs : corrections à envoyer dans les trois semaines.
- *mi-mai* : envoi de la seconde épreuve aux auteurs : ultimes corrections à envoyer dans les dix jours.
- *fin mai* : envoi du PDF final à l'éditeur.
- *fin juin* : parution du volume.

Recommandations aux auteurs

Les articles sont à envoyer en fichier Word pour Macintosh ou PC (.doc ou .docx). La longueur de chaque article varie entre 30.000 et 35.000 **caractères espaces compris**.

Les titres d'articles **sont toujours en bas de casse**.^[SEP]

Police de corps : Garamond 11 pts, interligne 13,20 pts (au moins), **césures activées au besoin**.^[SEP]

(Pour les polices de caractères utilisées voir page suivante)

Mise en évidence uniquement avec le **gras** et l'*italique* (pas de soulignement).

Uniquement les guillemets « et » avec espace insécable après l'ouverture et avant la fermeture.

Titres et intertitres numérotés sous la forme **1, 1.1, 1.2...** et signalés par un retour.

Notes renvoyées en fin d'article, après la bibliographie, avec références automatiques, caractères Garamond 9 pts et interligne de 10 pts.

Références bibliographiques reprises en finale sous la forme suivante, caractères Garamond 10 pts et interligne de 11 pts, et retraits négatifs : 6 pts / 0,60 cm

Nom Prénom (Année de parution), *Titre complet de l'ouvrage*. Lieu d'édition, Éditeur.

Nom Prénom (Année de parution), « Titre de l'article ». *Titre de la revue*, n°X, pages de début et de fin.^[SEP]

Nom Prénom (Année de parution), « Titre de la contribution ». *In* Prénom Nom, *Titre du volume collectif*. Lieu d'édition, Éditeur, pages de début et de fin.

Dans le corps du texte, les références aux ouvrages cités en bibliographie se font par la simple mention du nom, de l'année de parution et de la page, **par ex. Durand (1999, 132)**.

Les articles sont rédigés de préférence en français. Ils sont accompagnés d'un résumé de **15 lignes en anglais**. Les articles en une autre langue sont accompagnés d'un résumé de **15 lignes en français**.

Les illustrations utilisées par les auteurs sont **LIBRES DE DROIT**.

^[SEP]

Les auteurs accompagneront leurs articles **d'un résumé de 250 caractères et espaces compris (soit 3 lignes de texte)** à destination de notre site Internet.

• **Les polices de caractères utilisées**

- Titre d'article / Chapitre : **Arial gras, 16 pts, aligné à droite**
- Prénom(s) et NOM(S) des auteurs : **Arial roman, 12 pts, aligné à droite**
- Institution(s) des auteurs : **Arial roman, 10 pts, aligné à droite**
- Titre de niveau 1 : **Arial gras, 13 pts, centré**
- Titre de niveau 2 : **Arial gras, 11 pts, aligné à gauche**
- Titre de niveau 3 : **Garamond gras, 12 pts, aligné à gauche**
- Titre Bibliographie : *Idem* **Titre de niveau 1**
- Titre des Notes de fin : **Arial gras, 11 pts, centré**
- Corps de texte : **Garamond, 11 pts, justifié**
- Corpus / citation : **Garamond, 10 pts, justifié [retrait à gauche de 6pts / 0,60 cm]**
- Références bibliographiques : **Garamond, 10 pts, justifié [retrait négatif sur la 1re ligne de 6pts / 0,60 cm]**
- Notes : **Garamond, 9 pts**